

Délibération n°

**D\_2024\_04\_17\_24**

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Absents : 3
- Pouvoir : 1
- Suffrages exprimés :
  - \* pour : 17
  - \* contre : 0
  - \* abstention : 0

Date de la convocation :

10 avril 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
MAIRIE DE SALES**

**Séance du 17 avril 2024**

L'an **deux mil vingt-quatre** et le **17 avril** à **20 heures**, le Conseil Municipal de SALES s'est réuni en session publique ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. Yohann TRANCHANT, Maire.

**Titulaires présents** : M. Yohann TRANCHANT, Maire, Mmes et MM., Roger CHARVIER, Catherine RABASSO, Jean-Luc FALGUERE, Christine MEDIAVILLA, Alexandre GEORGES, adjoints, Mmes et MM. Genevieve BOUCHET, Sylvain BISTON, Mélanie CONSCIENCE, Hugues ALLARD, Marlene JACQUET, Remy BERTHOD ONFROY, Estelle MARCHAIS, Samuel COTTEREAU, Viviane RABATEL, Guillaume MAGNIN, Conseillers Municipaux

**Absente ayant donné procuration** : Mme Valérie ROLLIER à Mme Marlène JACQUET

**Absents excusés** : Mme Fabienne BROISSAND – M. Serge RAVOIRE

**Secrétaire de séance** : M. Remy BERTHOD ONFROY

**OBJET – ATTRIBUTION MARCHE DE TRAVAUX – AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE  
DU CHEF-LIEU**

*Rapporteur : Monsieur Jean-Luc FALGUERE, adjoint en charge de l'aménagement, sécurité et voirie.*

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 du Code de la commande publique,

VU le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 du Code de la commande publique,

VU la décision D\_2023\_02 en date du 20 février 2023, attribuant au cabinet ALP'VRD INGENIERIE la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la traversée du chef-lieu ; pour un montant de 27 000.00 € H.T,

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 7 mars 2024, et fixant au 5 avril 2024, à 12h00, la date limite de réception des offres au marché de travaux pour l'aménagement de la traversée du chef-lieu,

VU la délibération D\_2023\_11\_29\_76 approuvant l'Avant-Projet Définitif pour un montant estimé à 442 935.60 € HT soit 451 782.72 € TTC,

Le marché de travaux ne comprend qu'une seule tranche et est décomposé en 3 lots :

LOT	Désignation
1	TERRASSEMENT/VRD
2	BORDURES/REVETEMENTS
3	ESPACES VERTS/MOBILIERS

La pondération proposée est : 70 % prix et 30 % valeur technique.

Après le rapport d'analyse des offres qui a été confiée à la maîtrise d'œuvre ALP'VRD, Monsieur le rapporteur, propose de retenir les prestataires suivants :

LOT	DESIGNATION	NOM DE L'ENTREPRISE	MONTANT HT
1	TERRASSEMENT/VRD	SATP - 4 rue du Pécloz - ZAE Rumilly Sud 74150 RUMILLY	274 390.70 €
2	BORDURES/REVETEMENTS	COLAS France ETABLISSEMENT ANNECY - 81 route de Clermont CS 60033 - SILLINGY 74331 LA BALME DE SILLINGY CEDEX	254 534.00 €
3	ESPACES VERTS/MOBILIERS	ARTEMIS PAYSAGE - 275 A ZA Le Jasmin 73240 ST GENIX LES VILLAGES	66 000.00 €
<b>TOTAL</b>			<b>594 924.70 €</b>

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **ATTRIBUE** les entreprises ci-dessus exposées dans le cadre du marché de travaux de l'aménagement de la traversée du chef-lieu,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer et à exécuter les marchés,
- **DIT** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif du Budget Principal 2024.

Ainsi fait à Sales, les jours, mois et an susdits.

Extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Sales, le 19/04/2024

Le Maire,

M. Yohann TRANCHANT



Le Secrétaire de séance

M. Remy BERTHOD ONFROY

Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le : 24/04/2024

Et de la publication le : 25/04/24